



UNSA Industries Navales

40 – 42 rue du Docteur Finlay

75732 PARIS Cedex 15

Comptes annuels

Exercice 2024

UNSA Industries Navales 2024

Compte de Résultat

Charges

Compte	Libellé	Montant
60	Achats	22 860,52 €
61	Services extérieurs	6 080,02 €
62	Autres services extérieurs	87 460,68 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €
64	Charges de personnel	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	26 598,50 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	50,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €
Totaux		143 049,72 €

Evènements pluri-annuels

Produits

Compte	Libellé	Montant
70	Ventes de produits finis, prestations de services, march	0,00 €
74	Subvention d'exploitation	0,00 €
748	Autres subventions d'exploitation	51 461,66 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €
756	Cotisation	65 920,00 €
76	Produits financiers	5 197,90 €
77	Produits exceptionnels	12 500,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
789	Contributions de financement	0,00 €
79	Transferts	0,00 €
791	Remboursements divers	14 539,55 €
Totaux		149 619,11 €
Résultat excédentaire :		6 569,39 €

Bilan UNSA Industries Navales 2024

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	348,00 €	0,00 €	348,00 €	1 524,00 €
Total 2	348,00 €	0,00 €	348,00 €	1 524,00 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	197 245,06 €	0,00 €	197 245,06 €	192 088,69 €
Total 3	197 245,06 €	0,00 €	197 245,06 €	192 088,69 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	5 906,35 €	0,00 €	5 906,35 €	573,32 €
Total 4	5 906,35 €	0,00 €	5 906,35 €	573,32 €
Total Actif			203 499,41 €	194 186,01 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation	0,00 €	0,00 €
Réserves	194 186,01 €	189 600,42 €
Report à nouveau	0,00 €	0,00 €
Résultat	6 569,39 €	3 585,59 €
Autres fonds syndicaux		
Fonds syndicaux avec droit de reprise	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve	0,00 €	0,00 €
Total 1	200 755,40 €	193 186,01 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	1 000,00 €
Total 2	0,00 €	1 000,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	2 744,01 €	0,00 €
Total 4	2 744,01 €	0,00 €
	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
Total 5	0,00 €	0,00 €
Total Passif	203 499,41 €	194 186,01 €



ANNEXE FEDERATION UNSA Industries Navales - COMPTE 2024

Préambule

L'annexe de la fédération UNSA Industries Navales fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Le bilan, avant répartition, est d'un montant égal à 203 499,41 €. Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat excédentaire de 6 569,39 €.

Faits caractéristiques

L'année 2024 ne présente aucun fait caractéristique.

Présentation

La fédération UNSA Industries Navales est rattachée au pôle Industrie (5) de l'UNSA.

La fédération UNSA Industries Navales est composée de 8 syndicats locaux indépendants.

Règles et Méthodes comptables

Les comptes de la fédération UNSA Industries Navales au 31 décembre 2023 ont été établis en euros selon les règles fixées par le plan comptable des associations (règlement CRC 99-01) et par le règlement 2009-10 du Conseil National de la Comptabilité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations et Amortissements

La fédération UNSA Industries Navales détient des immobilisations corporelles au 31 décembre 2024.

Créances :

La créance, d'un montant de 348,00 €, correspond à un remboursement de calendrier d'un site Naval Group

Dettes :

Les dettes, d'un montant de 2 744,01 € correspondent au règlement d'une facture d'hôtel pour un Bureau National.

Valeurs mobilières de placement :

La Fédération UNSA Industries Navales ne détient pas de VMP au 31 décembre 2023.

Variation des capitaux propres :

Les capitaux propres passent de 193 186,01€ à 200 755,40€ soit une variation de 7 569,39 €, correspondant au résultat de la période + le transfert de provisions vers les réserves

Tableau de détermination des ressources nettes de reversements

Libellé	Montant
Cotisations de l'exercice	65 920,00 €
Autres produits	5 197,90€
Subventions	51 461, 66€
Reversement de cotisations	-26 598,50 €
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNEE	95 981,06 €

Autres informations :**Modalité de comptabilisation des produits de subvention**

Les produits de subvention sont comptabilisés dès lors que les actions financées sont réalisées et ont fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité.

Bénévolat

Les comptes clos au 31 décembre 2024 n'enregistrent aucune contribution volontaire.

Les locaux qu'elle occupe, le sont à titre gracieux. Le propriétaire en est l'entreprise Naval Group.

Effectif

La fédération UNSA Industries Navales n'emploie pas de personnel.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant



Conseil National UNSA Industries Navales

Présentation des comptes 2024

Quitus au trésorier

Landerneau, le 20 mars 2025

Trésorier : Fabrice BROSSE

Trésorière Adjointe : Laure SAINTEMARIE

Vérificateurs aux comptes : Christine Lainé et Bruce Journée

Le Conseil National s'est déroulé du mardi 18 au jeudi 20 mars 2025, la présentation des comptes a eu lieu le jeudi 20 mars matin, conformément à l'ordre du jour.

Lors de cette réunion, la Trésorière Adjointe a présenté l'exercice 2024 et la situation des comptes au 31 décembre 2024.

L'exercice 2024 a préalablement fait l'objet d'une vérification par Christine Lainé et Bruce Journée, adhérents non membres du Bureau National, et ce sans remarque particulière (cf. rapport joint en annexe).

Le quitus a été voté à unanimité des présents à ce Conseil National.

Le Trésorier procédera donc à la publication des comptes 2024 avant la fin juin 2025.

Philippe EMERIAU
Secrétaire Général
UNSA Industries Navales

Yannick SCANFF
Secrétaire Général adjoint
UNSA Industries Navales



RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES DE L'UNSA INDUSTRIES NAVALES POUR L'EXERCICE 2024

A Toulon, le 20 février 2025

Présents :

Vérificateurs aux comptes : Christine LAINE et Bruce JOURNEE

Trésoriers : Fabrice BROSSE et Laure SAINTEMARIE

La vérification des comptes **2024** a été faite à Paris Finlay le 20 février 2025 en présence du trésorier Fabrice BROSSE et de la trésorière adjointe Laure SAINTEMARIE.

Les pièces justificatives ainsi que les documents comptables (journaux, compte de résultat, bilan et compte analytique) étaient à notre disposition sous format papier ou numérique.

Nous avons contrôlé par sondage la cohérence entre les journaux, les pièces justificatives et le logiciel de comptabilité appelé « Néphélie » :

1. Vérification de différentes pièces : dépenses, recettes et autres écritures (de type versement, note de frais, bancaire, abonnement, cotisation), que ce soit pour des montants courants ou significatifs, et également pour des écritures particulières.
2. Examen des synthèses présentées (compte de résultat, bilan et comptabilité analytique)
3. Vérification de la cohérence du montant du solde pointé du rapprochement bancaire de Néphélie, avec le solde figurant sur le relevé de compte au 31/12/2024.

Lors du contrôle, les réponses aux différentes questions posées ont été apportées par les trésoriers de façon claire et explicite.



RAPPORT DE VERIFICATION DES COMPTES DE L'UNSA INDUSTRIES NAVALES POUR L'EXERCICE 2024

Prise en compte des préconisations précédentes :

- ❖ Nous avons pu remarquer que les préconisations faites l'année précédente ont été prises en compte, à savoir, renseignement d'un libellé identique entre la pièce comptable et l'écriture Néphélie ainsi que la fusion du justificatif bancaire avec l'appel à cotisation auprès des sites.

Préconisations pour 2025 :

- ❖ Mettre en place un suivi des factures émises ainsi que des appels à cotisation permettant de vérifier que toutes ces pièces sont acquittées dans l'année de l'exercice.

En conclusion, ces investigations nous ont permis d'apprécier la qualité du suivi de la comptabilité, et compte tenu de la sincérité et de la régularité des comptes que nous avons constatés, nous vous demandons de donner quitus sans réserve au trésorier pour sa gestion des comptes 2024 de l' « UNSA Industries Navales ».

Les vérificateurs aux comptes :

Bruce JOURNEE

Christine LAINE